

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Étude du milieu 1			
Code	PEGH1B12SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant élabore une courte leçon. Sur la base du cahier des charges du programme, il construit un canevas de leçon cohérent sur le plan méthodologique. En s'appuyant sur un milieu concret, il propose des activités pertinentes pour amener les élèves à construire des apprentissages visés par

le programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B12SHA Etude du milieu 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B12SHA Etude du milieu 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu			
Code	6_PEGH1B12SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à donner aux étudiants une approche théorique et didactique en lien avec la pratique de l'enseignement de l'Édm et vise donc aussi la compréhension du programme (D:2008/7362/3:40).

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant élabore une courte leçon. Sur la base du cahier des charges du programme, il construit un canevas de leçon cohérent sur le plan méthodologique. En s'appuyant sur un milieu concret, il propose des activités pertinentes pour amener les élèves à construire des apprentissages visés par le programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche théorique et didactique de l'Etude du milieu.

Présentation et initiation aux démarches du cours.

Construction de situations d'apprentissage, après l'examen de séquences de cours et /ou de propositions retirées de manuels, autour de 3 modes de vie : habiter, circuler et consommer.

Réflexions critiques à l'égard des supports susceptibles d'être utilisés dans le cours.

Présentation et consultation des référentiels conçus pour le cours

Démarches d'apprentissage

Approche interactive – observation et activités sur le terrain – Exposés magistraux – Travaux – encadrement individualisé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions lors de chacune des séances de cours.

Exercices dirigés.

La réussite passe avant tout par une présence active au cours.

Sources et références

J.M. Brogniet, *Étude du milieu 1re & 2e. Savoirs et savoir-faire*, de boeck, 2009.

Programme ÉdM (D/2008/7362/3/40). Divers manuels d'Édm (voir la bibliographie dans le cours), consultables à la bibliothèque.

Le portail des sciences humaines de la FESeC (<https://fesec.scienceshumaines.be>)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents divers distribués aux étudiants et / ou mis à disposition sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

UE évaluée sur base du cours donné en présentiel ainsi que sur une partie en autonomie de l'étudiant.

Q1:examen écrit (60%) + évaluation continue (interros + travaux) (40%)

Q2 / Q3 : examen écrit (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).